Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur l'attaque aérienne à l'arme chimique dans une ville du nord-ouest de la Syrie tenue par les rebelles, à Paris le 4 avril 2017.

2017-04-04

Une nouvelle attaque chimique particulièrement grave a ciblé, ce matin, la province d'Idlib. Les premières informations font état d'un très grand nombre de victimes, y compris des enfants.

Je condamne avec force cet acte ignoble.

L'utilisation d'armes chimiques constitue une violation inacceptable de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) et un nouveau témoignage de la barbarie, dont le peuple syrien est victime depuis tant d'années.

Depuis le début du conflit, la France n'a eu de cesse que de faire en sorte que la communauté internationale fasse toute la lumière sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, identifie les responsabilités et en tire les conséquences qui s'imposent afin d'y mettre un terme. Elle a constamment apporté son soutien aux mécanismes d'enquêtes et d'attribution de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et des Nations unies. Elle a, encore récemment, pris l'initiative d'une résolution destinée à sanctionner les responsables de ces attaques qui a fait l'objet d'un veto.

Face à des faits d'une telle gravité et qui portent atteinte à la sécurité internationale, j'en appelle à ce que chacun prenne ses responsabilités.

Dans cet esprit, j'ai demandé la convocation d'une réunion d'urgence du conseil de sécurité des Nations unies.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 5 avril 2017

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/202588-jean-marc-ayrault-04042017-attaque-aerienne-l-arme-chimique-en-syrie